E-FOOT DS-CUP

LA COMPÉTITION VIRTUELLE

RÈGLEMENT E-FOOT

LE TOURNOI DE NOËL

DÉCEMBRE 2023

DISTRICT DEUX-SÈVRES FFF

LE VILLAGE Coopérer pour innover

LE TOURNOI DE NOËL

ARTICLE 1 – ORGANISATION DU TOURNOI E-FOOT DE NOEL

Le District des Deux-Sèvres de Football est l'unique organisateur des tournois E-Football dans le département, s'adressant exclusivement à ses licencié(e)s. Le tournoi de Noël est organisé en partenariat avec le Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres et avec le Village by CACMDS.

Les participant(e)s **doivent impérativement être licencié(e)s dans un club des Deux-Sèvres**. Pour rappel **la licence LOISIR est gratuite si le/la licencié(e) a déjà une licence** dans son club.

Organisé en 2 phases, il offre au lauréat l'opportunité d'être champion(ne) départemental

- Phases de poules : en ligne pour la qualification après tirage au sort
- Phases Finales : Des 1/16èmes de Finale à la finale au Village by CACMDS à Niort.

TITRE ET CHALLENGE

Les participants aux ¼ de Finale seront lauréats pour participer à la phase Finale départementale de l'E-Coupe de France FFF.

Une phase qualificative sera jouée en ligne après tirage au sort pour sélectionner les 32 participants aux phases finales du 13 décembre 2023.

Les participants dès les 1/8èmes de Finale seront récompensés.

Les 1ers lots seront répartis comme suit :

1. Coupe + Chaise Gaming
2. Coupe + Maillot Chamois Niortais
3. Pass 4 parcs
4. Pass 4 parcs

A partir des 1/8èmes de Finale tous les joueurs recevront une médaille sous écrin.

Un tirage au sort su place sera organisé par le Crédit Agricole. 1 place adulte + 1 place enfant pour le Puy du fou seront notamment à gagner.

Les 4 joueurs emmenant leur console pour le tournoi recevront 2 places pour le match des Chamois Niortais + un équipement Nike à leur taille.

Le club ayant le plus d'inscrit remportera un jeu de maillot nike complet (Shorts, Chaussettes, maillots numérotés).

ARTICLE 2 - PLATEFORME D'ORGANISATION : TOORNAMENT

Dans le cadre du développement et la structuration de la pratique de l'eFoot, la FFF offre aux joueurs un accès à la plateforme « toornament » avec un site de gestion de compétition eFoot entièrement personnalisé aux couleurs de l'instance concernée.

Par la suite le/la joueur/se devra fournir, lors de son inscription au tournoi :

- ✓ Son nom et prénom
- ✓ Date de naissance
- ✓ Son e-mail (valide), celui d'un parent pour les mineurs
- ✓ Son pseudo
- ✓ Son numéro de téléphone (celui d'un parent pour les mineurs)
- ✓ Son numéro de licence
- ✓ Son club
- ✓ Son Identifiant

ARTICLE 3 - CALENDRIER

District des Deux-Sèvres :

- Inscriptions au tournoi : du 06/11/2023 au 27/11/2023
- PHASE QUALIFICATIVE : du 04/12/2023 au 07/12/2023 (match en aller/retour)
- Phase Finale (dès les 1/16èmes) : Mercredi 13 décembre 2023

Dans le cas où, un/plusieurs joueur(s)/joueuse(s) seraient absent(e)s le jour de la compétition, l'organisation se réserve le droit de modifier les poules à tout moment en les fusionnant ou en procédant à un nouveau tirage afin de permettre un équilibre du nombre de participant(e)s entre les poules.

L'ensemble des matchs de phase de poule se jouera en match aller/retour. **En cas d'égalité à la fin du temps règlementaire, et après les 2 matchs joués, la séance de tir au but départagera les joueurs.**

Les matchs de la Phase Finale se dérouleront en élimination directe. En cas d'égalité à la fin du temps règlementaire, la séance de tir au but départagera les joueurs.

Les joueurs/ses doivent se concerter entre eux afin **de fixer la date et l'heure exacte du match**. Si aucun arrangement n'a été trouvé entre les 2 joueurs, merci de bien vouloir revenir vers le responsable départemental afin de trouver une solution.

Les scores doivent être envoyés par mail avec une photo du score.

Les demandes et réclamations qui ne sont pas citées dans le présent règlement seront étudiées par l'instance départementale. Merci de les adresser directement au responsable :

- HMAHAOUDI@foot79.fff.fr

ARTICLE 4 - MODE DE JEU (EXTRAIT DE L'ART. 7 DES REGLEMENTS FFF)

Le Tournoi se joue exclusivement avec le Jeu FC24 en match classique 1 vs 1.

- Durée période : 6 minutes
- Vitesse : Normale
- Assistance puissance passes : Non
- Défense tactique obligatoire
- Tactiques personnalisées autorisées
- Une pause ne peut être mise que si le ballon est sorti de l'aire de jeu ou après une faute. Si cette règle n'est pas respectée, un avertissement pourra être donné au joueur.
- Seules sont autorisées les formations préenregistrées dans le jeu (sans aucune modification).

ARTICLE 5 - INTERRUPTION DE JEU (EXTRAIT DE L'ART. 8 DES REGLEMENTS FFF)

Si un match est interrompu intentionnellement par un joueur, ce joueur sera automatiquement disqualifié et verra le match en question perdu par forfait (défaite par trois buts à zéro). Si un match est interrompu par une cause extérieure, telle qu'une erreur de la console de jeu, une perte de courant ou une manette défectueuse, le match sera repris à partir du moment de l'interruption et avec le score en vigueur à cet instant.

Sans entrer en conflit avec les points précédents, les joueurs pourront mettre le jeu en pause pour remplacer un de leurs joueurs, et seulement dans le cas où le ballon est sorti de l'aire de jeu, ou pour donner suite à une faute ou une expulsion

ARTICLE 6 – VALIDATION DES RESULTATS

Lors de la fin de la rencontre, vous devez valider sur la plateforme TOORNAMENT, le résultat de votre rencontre. Cela devra être accompagné d'une photo du résultat du match sur le chat de la plateforme.

ARTICLE 7 – CAS NON PREVUS

Les cas non prévus dans le présent règlement sont tranchés par le Comité d'Organisation Départemental.